ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question au Gouvernement n° 2299

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, la semaine dernière, mon collègue Michel Françaix vous demandait une réponse à la Cour des comptes, laquelle met en évidence le creusement des inégalités scolaires depuis huit ans que la droite gouverne ce pays.

Eh, bien cette réponse, enfin nous l'avons ! Non pas ici, apportée ouvertement et publiquement dans cet hémicycle comme il aurait été normal dans une démocratie, mais au travers de fuites de documents que vous auriez voulu garder secrets tant ils sont accablants pour l'avenir des élèves et des enseignants.

Or, il faut que les Français sachent comment vous vous apprêtez à sacrifier leur école : augmentation des effectifs des classes, déjà surchargées ; remise en cause de l'école maternelle, en contradiction totale avec toutes vos déclarations officielles ; suppression totale des RASED qui sont pourtant le meilleur outil pour aider les élèves en difficulté, là aussi en dépit de vos discours lénifiants ; suppression de l'orientation scolaire ; remise en cause des remplacements ; suppression de nombreuses écoles rurales.

Dans quelques jours, monsieur le ministre, vous allez soutenir une nouvelle loi " coup de menton " contre l'absentéisme scolaire, mais c'est vous qui, par ces mesures brutales, organisez l'absence d'école pour tous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

A qui ferez-vous croire que c'est en aggravant systématiquement les conditions de travail dans les établissements scolaires que vous allez rétablir la confiance avec le monde enseignant et le désir d'école chez les jeunes ? Les Français méritent mieux que des décisions prises en catimini dans le secret de votre ministère, qui sont autant d'injures à la démocratie ! Ils ont besoin d'une véritable volonté et non d'un renoncement dont vos projets sont l'aveu caché. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur Durand, je veux d'abord rappeler que le budget de l'éducation nationale qu'a adopté cette majorité est le premier budget de l'État.

M. Christian Bataille. Il est en baisse !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale.* Avec ses 59 milliards d'euros, c'est surtout le budget le plus important jamais voté pour l'éducation dans notre pays. Et ce budget, monsieur Durand, vous ne l'avez pas voté ! *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Cela dit, la situation actuelle de nos finances publiques est telle que le premier budget de l'État, celui de l'éducation nationale qui emploie la moitié des fonctionnaires de la nation, ne peut pas s'exonérer de la politique de maîtrise des dépenses publiques initiée par le Président de la République et le Premier ministre, donc ne peut pas ne pas mettre en oeuvre la mesure de non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Simplement, il y a deux méthodes pour la mettre en place : soit on agit de manière autoritaire, soit on fait confiance à la réalité du terrain et on part des besoins des élèves, des écoles, de la diversité de nos établissements scolaires. C'est cette dernière méthode que nous avons retenue.

Monsieur Durand, la question dans l'éducation nationale, ce n'est pas celle des moyens. J'ai fait une comparaison. Il y a aujourd'hui 700 000 élèves de moins à l'école et 50 000 professeurs de plus qu'au début des

années 90. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)* Le sujet ce n'est donc pas les moyens, c'est la répartition de ces moyens, c'est davantage de moyens là où il y a davantage de besoins, c'est faire plus pour les élèves qui ont le plus de besoins. C'est la politique que nous menons. Chacun peut comprendre que l'on doit faire davantage pour un collège en zone d'éducation prioritaire que pour un grand lycée parisien. C'est d'ailleurs ce que nous a recommandé la Cour des comptes. Donc, vous le voyez, monsieur le député, nous menons une politique volontariste et ambitieuse pour l'éducation nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Yves Durand
Circonscription : Nord (11e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2299
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 juin 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2010